



## COMITE SYNDICAL

**Du 23 mars 2018**

**Délibération n° 11**

**Objet : Changement de dénomination de l'aéroport et approbation du nouveau logo**

**Étaient présents :**

Madame LECLERC, Messieurs NERAUD, GARNIER, BRAUX, LELEVE, MARTINET, MEYER (suppléant de Monsieur LELEVE),

**Étaient excusés :**

Madame GALZIN, Messieurs MALBO, THIBERGE.

**Assistaient également à la réunion :**

Messieurs DEVOS (payeur départemental), NEVO (réfèrent territorial de la DSAC Ouest), VASSAL et Mesdames DEMARS et BATS.

Vu le rapport n° 11 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

### *Exposé*

Lors du comité syndical du 15 décembre 2016 il a été décidé d'engager une réflexion sur la valorisation de l'aéroport du Loiret et son développement commercial. A cette fin, un groupe de travail a été constitué.

Ce groupe de travail présidé par Monsieur Jean-Philippe MEYER s'est réuni à plusieurs reprises.

Les conclusions de ce groupe de travail ont fait principalement ressortir un besoin de communication sur l'aéroport avec :

- La refonte totale du site internet,
- Un changement d'appellation de l'aéroport permettant une reconnaissance internationale,
- Un nouveau logo.

Afin de permettre la création du site internet et la recherche d'agences susceptibles de répondre, un cahier des charges a été proposé et transmis à 7 agences connues par les membres du groupe de travail.

Le 5 avril 2017, le groupe de travail s'est réuni afin d'examiner les propositions d'agence de création de site internet. Sur 7 propositions, il a été décidé d'en retenir deux (Forces Motrices – Forces Interactives et Goodby – Youneed) et de leur demander des informations complémentaires.

Le 26 avril 2017, les deux agences pré-retenues ont été reçues par le groupe de travail séparément afin d'analyser plus en profondeur leur proposition.

En parallèle, le groupe de travail souhaite que ces agences fassent des propositions sur les outils et moyens de communication.



A l'issue des entretiens, le groupe de travail de travail a pris la décision de retenir l'agence « Forces Motrices – Forces Interactives».

Cette agence a donc travaillé sur le nouveau site internet et sur une proposition de nouvelle dénomination de l'aéroport incluant de fait un nouveau logo.

Comme suite à la séance du comité syndical du 16 février et aux échanges intervenus avec Monsieur le Président du Conseil départemental, il est proposé de donner à l'aéroport la nouvelle dénomination « Orléans-Loire Valley » et d'adopter le nouveau logo suivant :



Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

**ARTICLE 1er :**

D'approuver la nouvelle dénomination de l'aéroport « Orléans-Loire Valley ».

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le logo suivant :



*(adopté)*

*Le Président du Syndicat Mixte,*

*Frédéric NERAUD*

